

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00160

### CLEO - DEMANDE DE SUBVENTION 2016

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 04 mai 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 98

Nombre de pouvoirs : 22

Nombre de voix : 120

#### **Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Michel BEAL, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, M. Vincent BONY, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, Mme Catherine CHAPRON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Suzanne CHAZELLE, M. Paul CORRIERAS, Mme Patricia CORTEY, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, Mme Michelle GALLAND, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Christiane RIVIERE, Mme Annick ROATTINO, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, M. Lionel SAUGUES, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY,

Le 24 mai 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160215-D20160016010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160524

M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND,  
Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA,  
M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,  
Mme Hélène BRUYERE donne pouvoir à M. Yves MORAND,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Laurence BUSSIÈRE donne pouvoir à M. Yves PARTRAT,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Patricia CORTEY,  
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Alexandra CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,  
M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA,  
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
Mme Eliane LEGROS donne pouvoir à M. Gérard TARDY,  
Mme Babette LUYA donne pouvoir à M. Julien LUYA,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
Mme Janine RUAS donne pouvoir à M. Christian FAYOLLE,  
M. Joseph SOTTON donne pouvoir à Mme Catherine CHAPRON,  
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND,  
M. Maurice VINCENT donne pouvoir à M. Raymond JOASSARD

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Eric BERLIVET, M. Lionel BOUCHER, M. Olivier BROUILLOUX, M. Paul CELLE,  
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Laurence JUBAN, Mme Pascale MARRON,  
M. Florent PIGEON, Mme Joëlle RICARD, M. Jean-Claude SCHALK,  
Mme Marie-Hélène THOMAS

**Secrétaire de Séance :**

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2016**

### **CLEO - DEMANDE DE SUBVENTION 2016**

#### **I - LE CONTEXTE**

La Communauté Urbaine souhaite exercer pleinement sa compétence développement économique et travaille à améliorer l'environnement global des entreprises et à solutionner leurs besoins. A ce titre, elle souhaite favoriser les actions d'accompagnement des entreprises qui permettent de consolider le tissu économique.

Le point principal repose sur le développement d'une véritable animation économique de proximité et le renforcement des capacités de la Communauté Urbaine en termes d'ingénierie économique auprès des entreprises. Les associations d'entreprises sont des acteurs économiques avec lesquels Saint-Etienne Métropole compte entretenir un partenariat renforcé. Dans ce cadre, les structures suivantes sont identifiées : CLEO (Club des entrepreneurs de l'Ondaine), ACCTIFS (Association des Cadres et Chefs d'entreprises Tertiaire & Industrie Forez Sud), ESTER (Est Stéphanois En Réseau) et CLUB GIER ENTREPRISES.

#### **II – PRESENTATION DU CLUB DES ENTREPRENEURS DE L'ONDAINE**

Créé en 1992, CLEO compte près de 100 adhérents et représente plus de 1 600 emplois. Le club est constitué de deux salariées permanentes et d'un Conseil d'Administration composé de 12 bénévoles.

CLEO a pour mission première d'aider les entreprises de son territoire à entrer dans une dynamique commerciale positive. CLEO souhaite développer les connaissances, les échanges d'expériences, la mutualisation des besoins et des ressources entre les chefs d'entreprises du territoire mais aussi s'impliquer dans des actions collectives et concrètes.

Les projets du Club se décomposent sous formes d'actions annuelles visant à :

- favoriser les échanges entre les entreprises du territoire et créer une dynamique réseau bénéfique au territoire,
- accompagner les entreprises dans leur développement commercial en France et à l'International,
- promouvoir les nouvelles pratiques en matière de performance, de stratégie, d'environnement, de ressources humaines, etc,
- intensifier et relayer le soutien des différents partenaires territoriaux.

#### **III- PLAN D' ACTIONS 2016**

Le plan d'actions du club est organisé autour de 4 orientations :

##### **Orientation n°1 : mutualiser les moyens**

Ce groupe de travail a pour rôle de fédérer les entreprises autour d'actions communes pour permettre une mutualisation des moyens et une réduction des coûts :

1. Action collective autour du numérique : CLEO souhaite proposer à ses adhérents une action collective dont l'objectif est d'inciter les entreprises à intégrer les outils numériques dans leur processus de production. CLEO souhaite proposer un format de travail en deux temps :
  - Des actions de sensibilisation aux usages et aux pratiques du numérique dans les entreprises,
  - Des audits internes, réalisés directement en entreprise, pour identifier des solutions numériques à mettre en œuvre.
2. Actions « salons » : organisation de salons professionnels au service du développement commercial (RIST, SEPEM, Salon Industrie et sous-traitance du grand-ouest, MIDEST...).
3. Actions de sensibilisation au développement durable : PDIE zone du Bec, charte plan climat énergie, partenariat avec EDF, avec le Contrat de Rivière...
4. Actions d'information sur la sécurité dans les zones industrielles : projet de sécurisation des zones industrielles en partenariat avec le commissariat de police et les villes, formations sur la sécurité en entreprises.
5. Actions sur l'emploi : CLEO souhaite être un véritable partenaire des entreprises au niveau de l'accompagnement RH, de la formation, des questions de Responsabilité Sociale des Entreprises, via GEO (Groupement d'Employeurs de l'Ondaine) ou les partenariats avec les établissements scolaires.

### **Orientation n°2 : informer et former les chefs d'entreprises**

CLEO soutient et accompagne les entreprises en effectuant une veille économique et sociale. Différents supports de communication sont utilisés afin de mener à bien la transmission des informations : des ateliers d'informations, des conférences, des séminaires, des formations professionnelles et la newsletter : RezoExpress.

### **Orientation n°3 : créer du lien**

L'objectif est de renforcer le réseau du club, de favoriser les échanges et de faire en sorte que toutes les entreprises adhérentes puissent se connaître. L'annuaire et la base de données du club permettent ce lien entre tous les adhérents. CLEO souhaite développer le réseau local pour favoriser les collaborations, le business et le partenariat avec différentes structures.

### **Orientation n°4 : optimiser les partenariats**

Afin de répondre au mieux aux attentes de ses adhérents, le club a choisi de nouer de plus en plus de partenariats avec des acteurs locaux essentiels pour le développement de l'activité économique du territoire. Il s'agit d'optimiser les compétences et la complémentarité entre les différentes structures économiques. Ce groupe de travail a pour rôle de gérer les partenariats mais aussi faciliter les démarches des entreprises.

## **IV- PARTENARIAT AVEC SAINT-ETIENNE METROPOLE**

En partenariat et en cohérence avec le projet de territoire de Saint-Etienne Métropole, CLEO participera aux actions développées par la Communauté Urbaine notamment dans le cadre de promotion de l'innovation, la promotion du design en lien avec la Cité du design, le développement durable à travers les actions Qualité, Sécurité, Environnement (QSE), le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi, la formation, et l'attractivité du territoire.

En 2016, le Club CLEO devra participer plus particulièrement aux actions et démarches suivantes :

- **Accompagnement au développement du tissu économique local** : Saint-Etienne Métropole souhaite utiliser la commande publique comme un levier de développement économique en favorisant une bonne adéquation entre les besoins de la collectivité et les compétences des entreprises du territoire. Dans cet objectif, la collectivité travaillera à une base de données fournisseurs. Il sera demandé au club d'entreprises de collaborer aux actions mises en œuvre par Saint-Etienne Métropole (mobilisation d'entreprises pour la conférence économique 2016, détection d'entreprises...).
- **Développement de l'économie sociale et solidaire** : il sera demandé au club de relayer de l'information, voire ponctuellement de mobiliser les adhérents en fonction des événements qui peuvent être organisés par Saint-Etienne Métropole.
- **Participer au déploiement de « La Fabrique à entreprendre »** : ce dispositif vise à accompagner les créateurs d'entreprise à tous les stades de leur projet, de l'idée au financement. Afin d'optimiser les opportunités de développement des jeunes créateurs, la MIFE, en collaboration avec Saint-Etienne Métropole, développe une action de parrainage des jeunes porteurs de projet. Le parrain/marraine met à disposition son expertise sur : conseils individualisés sur la vie de l'entreprise du porteur de projet (gestion, développement, aspects commerciaux...), mise à disposition de locaux et de matériel, conseils individualisés sur le plan financier. Il est demandé à CLEO de sensibiliser leurs adhérents sur cette action afin de « recruter » 5 chefs d'entreprise prêts à devenir parrain.
- **Participer à l'action de « prévention des difficultés des entreprises »** : sous l'impulsion des 3 organisations patronales (UPA, CGPME, MEDEF) et en partenariat avec l'UT42 Directe et les chambres consulaires, sont organisées, à destination des entreprises du territoire, des réunions d'information de proximité donnant une information concrète sur les bonnes pratiques de prévention des difficultés, les possibilités d'accompagnement et les contacts à prendre. Ces réunions mobilisent plusieurs intervenants : la DDFIP, l'URSSAF, le RSI, la BPI, la BDF. L'objectif est d'organiser au moins 2 réunions par an sur Loire Sud et de toucher un maximum d'entreprises plus particulièrement à destination des petites et moyennes entreprises en mobilisant d'autres acteurs comme les clubs d'entreprises. Il est demandé à CLEO de mobiliser ses adhérents sur ces dispositifs.
- **Promouvoir le dispositif « Design Tech Academy »** : Saint-Etienne Métropole a contribué au lancement du projet « Design Tech Academy », labellisé « Grande école du numérique ». Portée par Telecom Saint-Etienne, ce projet vise à former des jeunes issus des quartiers prioritaires aux domaines du numérique et de la programmation informatique. Formation unique en son genre, elle vise à répondre aux besoins des entreprises sur un secteur en difficultés de recrutement. Il est demandé à CLEO d'identifier dans ses adhérents des entreprises susceptibles d'avoir des besoins dans le secteur informatique afin de proposer des stages ou des emplois aux personnes issues de cette formation.

Saint-Etienne-Métropole a proposé, au vu du plan d'actions 2016 en cohérence avec le projet d'agglomération, une intervention financière à hauteur de 27 000 € en faveur de CLEO.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :**

- **attribue une subvention d'un montant de 27 000 € au Club des Entrepreneurs de l'Ondaine ;**
- **approuve le projet de convention correspondante à intervenir pour l'année 2016 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention correspondante ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2016 article 6574, chapitre 65.**

**Ce dossier a été adopté à la majorité avec 2 voix contre.**

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, sweeping flourish above the name.

Gaël PERDRIAU